

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

du SIAVM le 29 mars 2012

Etaient présents : MME CHONÉ Marie France, HUGO-SIMON Isabelle, MM BOUSSET Jean-François, CARRIERE Jean-Pierre, GERARDIN Daniel, GONNESSE Roger, GODEFROY J.M, NICOD Jean-Pierre, VICQ Emile.

- Mr Jean-François BOUSSET donne pouvoir à Mr CARRIERE J.P.

Etait excusée : Mme MATHIEU Catherine

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CARRIERE.

Secrétaire de séance : Sandra PAYA

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Affectation des résultats 2011
- Vote du budget primitif 2012
- Travaux d'assainissement rue de la Grive
- Déconnexion des fosses septiques Malleloy
- Elimination des eaux claires parasites
- Questions diverses

1 - Approbation du dernier compte-rendu

Monsieur le Président demande au Conseil s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 1er décembre 2011 : pas de remarque.

2- Affectation des résultats 2011

Vu le tableau des résultats fournis par le trésorier ;

Considérant que, faute de disposer des comptes administratifs 2011 approuvés, il est possible de procéder à une reprise anticipée des résultats de 2011,

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2012 la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2011, qui s'établissent à ce jour comme suit :

RESULTATS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
de l'exercice	- 5 225.46 €	23 771.43 €
Reporté	139 133.04 €	75 391.65 €
de clôture	133 907.58 €	99 163.08 €

Il est proposé au vu de ce tableau d'anticiper l'affectation des résultats 2011 et d'inscrire les sommes de :

- .133 907.58 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- . 99 163.08 € à l'article 001 en recettes d'investissement.

L'affectation définitive fera l'objet d'une délibération au moment du vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, décident de donner leur accord sur cette reprise anticipée.

3 - Vote du budget primitif 2012

M. le Président présente au Conseil Syndical le Budget Primitif 2012 et propose à l'assemblée délibérante de voter ledit Budget au niveau des chapitres.

BUDGETS	DEPENSES	RECETTES
BUDGET GENERAL :		
. Fonctionnement	338 438.00 €	338 438.00 €
. Investissement	431 583.73 €	431 583.73 €
TOTAL BUDGET	770 021.73 €	770 021.73 €

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, vote le Budget ci-dessus au niveau du chapitre.

4 - Travaux d'assainissement rues de la Grive et de Morey

Mr le Président rappelle le problème des riverains rue de la Grive et rue de Morey à Malleloy. 13 habitations sont concernées. Une première estimation a été faite.

Il propose de faire une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorise le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse et à signer tous les documents s'y rapportant.

5 - Déconnexion des fosses septiques à Malleloy

Le secrétariat du SIAVM a envoyé une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau le 20 février 2012. Pas de réponse reçue à ce jour.

Les membres du bureau souhaitent attendre la validation de l'agence de l'eau.

6 - Elimination des eaux claires parasites

Plusieurs courriers ont été envoyés à la société STPL afin de reprendre les anomalies sur le marché L qui ont été révélées par le passage caméra pour la recherche des eaux claires parasites.

La société ne souhaite pas intervenir avant le paiement d'une facture litigieuse de 2009.

Mr le Président a tenu à reprendre que le SIAVM ne peut pas régler une facture qui concerne un ouvrage d'eau pluviale sur un réseau séparatif. Les eaux pluviales ne sont pas de la compétence du SIAVM. Cette facture concerne la commune de Malleloy. Affaire à suivre par la mairie de Malleloy.

7 - Questions Diverses

Mr le Président informe les membres que les deux pompes Place du 11 Septembre à Malleloy ont été remises en place. Le poste a été remis en route mais il va y avoir quelques modifications dans le fonctionnement. Les pompes fonctionneront sur des durées fixées à l'avance. Le calcul est en cours. Il avait été prévu de lester les sondes dont les fils s'entremêlent mais cela n'a pas encore été fait.

Mr le Vice-Président informe que suite aux travaux du marché P, une partie du terrain de Monsieur LEGAY rue de Custines s'est affaissé au niveau d'un tuyau d'eaux pluviales. Mr LEGAY devra faire un courrier au Syndicat qui transmettra à Egis Eau afin de régler ce problème.

Mr le Vice-président informe aussi qu'un talus s'est affaissé au niveau de l'Ecole près du pont de la Mauchère et qu'un tuyau serait apparent. Travaux faits par la société STPL. Pas de suite donnée.

Fin de séance à 19h35